



# ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC BIENTRAITANCE

Formation pour les professionnels et services des établissements médico-sociaux

Accompagner les personnes avec bientraitance, c'est construire et entretenir une culture globale qui recouvre l'ensemble des démarches et actions visant à promouvoir le bien-être des personnes, le respect de leurs droits et libertés, leur écoute et la prise en compte de leurs besoins, tout en prévenant la maltraitance. Ainsi, la bientraitance se manifeste tant dans les actes professionnels quotidiens que dans les orientations institutionnelles définies dans le projet d'établissement. En s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS, la formation vise à prendre du recul sur les pratiques et les dimensions collectives existantes. Les cas concrets, les échanges en équipe favoriseront le développement d'une culture commune sur ce thème.

## OBJECTIFS

- Connaître les concepts de bientraitance et de maltraitance.
- Connaître les grands principes de la bientraitance.
- Identifier la vulnérabilité spécifique des usagers accompagnés.
- Identifier les pratiques professionnelles à faire évoluer pour favoriser la culture de la bientraitance.
- Pour les équipes de direction : identifier les évolutions institutionnelles et organisationnelles nécessaires à l'amélioration de la culture de la bientraitance.

## Pré-requis

Etre en poste au sein d'un établissement ou service médico-sociaux.

### Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.

### Matériels requis

Salle disposant d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet

## Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Ce dispositif de formation peut se décliner autour de plusieurs configurations d'acteurs :

- Par fonctions : directeurs (général, de pôle d'établissement...), cadres techniques, chefs de services.
- Par équipes : une équipe autour de son(sa) directeur(trice).

## Modalités pédagogiques

Apports théoriques, co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes.

Photolangage

## Modalités d'évaluation

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.

## Un.e formateur/trice du CREAI

### Infos



1 jour / 6 heures



10 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREAI : 1400 €/jour  
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou [contact@creai-idf.fr](mailto:contact@creai-idf.fr)

Fiche formation - maj 2024



# ACCOMPAGNER LES PERSONNES AVEC BIENTRAITANCE

Formation pour les professionnels et services des  
établissements médico-sociaux

## PROGRAMME

### JOUR 1 - matin

Définition des notions de bientraitance et de maltraitance, éléments de cadrage et textes de référence

- Définition de la bientraitance et de la maltraitance.
- Les facteurs de risque et de protection.
- Les grands principes de la bientraitance (à partir des recommandations de la HAS).

### JOUR 1 - après-midi

Travail collectif autour de situations vécues

À partir de situations vécues, identifier les situations (ordinaires, extraordinaires, à un moment donné, etc.) les plus propices à l'apparition de maltraitance, les décrire, les hiérarchiser et réfléchir collectivement aux diverses causes de ces situations (facteurs contextuels, vulnérabilité propre à un usager, etc.). Les entrées de la réflexion sont :

- Le déroulement de la vie quotidienne (réveil, toilette, repas, habillage, déplacement, etc.) ;
- La relation avec l'usager (attitudes verbales, respect de la dignité, etc.) ;
- Le mode de vie de la personne (habitudes de vie, croyances, relations familiales, etc.) ;
- L'organisation institutionnelle (organisation de l'équipe, réflexion partagée sur la promotion de la bientraitance, écrits professionnels, etc.)

### Pré-requis

Etre en poste au sein d'un établissement ou service médico-sociaux.

#### Matériels mobilisés

Tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.

#### Matériels requis

Salle disposant d'un vidéoprojecteur et d'un accès à Internet

### Public concerné

Professionnels des établissements et services médico-sociaux.

Ce dispositif de formation peut se décliner autour de plusieurs configurations d'acteurs :

- Par fonctions : directeurs (général, de pôle d'établissement...), cadres techniques, chefs de services.
- Par équipes : une équipe autour de son(sa) directeur(trice).

### Modalités pédagogiques

Apports théoriques, co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes.

Photolangage

### Modalités d'évaluation

- Quizz d'évaluation des connaissances en début et en fin de formation.

### Un.e formateur/trice du CREAI

### Infos



1 jour / 6 heures



10 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREAI : 1400 €/jour  
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou [contact@creai-idf.fr](mailto:contact@creai-idf.fr)

Fiche formation - maj 2024